



RCS : NICE

Code greffe : 0605

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1989 B 00685

Numéro SIREN : 350 443 164

Nom ou dénomination : STE GENERALE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES STE DE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2013 sous le numéro de dépôt 5557

5557

**SOCIETE GENERALE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

**Société de commissariat aux comptes**

**Société à responsabilité limitée**

**au capital de 60 000 euros**

**Siège social : 4 rue du Docteur Barety**

**06000 NICE**

**350443164 RCS NICE**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 31 JUILLET 2011**

L'an deux mille onze,  
Le trente et un juillet à dix heures,

Les associés de la société SOCIETE GENERALE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES Société de commissariat aux comptes, société à responsabilité limitée au capital de 60 000 euros, divisé en 625 parts de 96 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur la convocation sans formalité de Monsieur Gérard RUFF pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

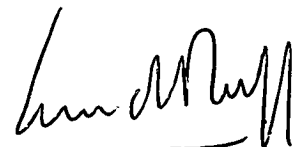
**ORDRE DU JOUR**

- Rapport du gérant,
- Prise d'acte de la démission de Monsieur Richard VARLET de son mandat de gérance à effet du 31 juillet 2011 et non remplacement,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Sont présents :

- La Société EXPERTS COMPTABLES ASSOCIES, propriétaire de 125 parts sociales, représentée par son Président Monsieur Gérard RUFF,
- Monsieur Gérard RUFF, propriétaire de 500 parts sociales

seuls associés.



Monsieur Gérard RUFF seul intervenant à l'Assemblée en assume la présidence.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la lettre de démission en qualité de gérant de Monsieur Richard VARLET,
- son rapport à l'Assemblée dans les termes suivants : « Dans le cadre du retrait de Monsieur Richard VARLET du Groupe, il convient de prendre acte de sa démission en qualité de gérant de SGCC à effet du 31 juillet 2011. »
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Puis le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Richard VARLET de ses fonctions de la société à effet du 31 juillet 2011 minuit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide que Monsieur Richard VARLET ne sera pas remplacé en qualité de gérant, Monsieur Gérard RUFF restant seul gérant de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par Monsieur Gérard RUFF.

